

## Dépenses publiques d'éducation selon le canton en francs et part en pour-cent des dépenses publiques d'éducation sur les dépenses publiques totales, en 2019

Les dépenses publiques d'éducation contiennent l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissements des administrations publiques pour les écoles de la scolarité obligatoire (accueil de jour inclus), les écoles spéciales, la formation professionnelle initiale, les écoles de formation générale, les écoles de maturité gymnasiale, la formation professionnelle supérieure ainsi que les Hautes Écoles. En Suisse, la part des dépenses publiques pour l'éducation est de 17.4%.

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

	Valeurs nominales en 1 000 CHF	Part en pour-cent des dépenses publiques d'éducation sur les dépenses publiques totales
BE	4 429 726	29.2%
FR	1 578 190	33.7%
GE	2 980 166	17.3%
JU	258 232	22.1%
NE	776 275	25%
VS	1 105 841	20.6%
VD	3 579 589	25.7%

**Source des données et complément d'information :** Office fédéral de la statistique (OFS), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/finances-systeme/depenses-publiques.html> (consulté 30.5.2022).

**Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).